

Examen du certificat de Gestionnaire RH

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en ressources humaines
Rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel, tél. 032 724 87 25, info@hrse.ch

Décision d'admission

Examen de certificat

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

Adresse NPA, Lieu

Tel. (pendant les heures de bureau)

E-Mail

Preuves d'admission

Je remplis les conditions selon l'art. 3.3 du règlement des examens.

*Cochez ce qui convient**

Est admis-e à l'examen de certificat celui ou celle qui

* a) présente un certificat fédéral de capacité, un baccalauréat ou une maturité ainsi qu'une quelconque pratique professionnelle ou stage d'une durée de 24 mois après l'obtention du diplôme/certificat (et ce jusqu'au jour de l'examen).

OU pour qui ne remplit pas les conditions sous a)

* b) au moins 48 mois d'expérience professionnelle (quel que soit le domaine).

Le/la candidat/e doit pouvoir justifier d'une pratique à temps complet dans le domaine professionnel,
par exemple : 24 mois à 100%
Respectivement de la même pratique à temps partiel prorata temporis,
par exemple : 48 mois à 50%

Votre demande ne sera traitée que lorsque vous vous serez acquitté/e de la contribution de CHF 50.-. Veuillez, svp, joindre à votre dossier, la confirmation de paiement.

IBAN CH74 0070 0114 8024 3833 6; N°clearing: 700; BIC: ZKBKCHZZ80A

Association faîtière pour les examens supérieurs dans le domaine du personnel, Case postale, 8021 Zurich

A envoyer avec ce formulaire

- Copie des CFC/maturité/Baccalauréat... selon art. 3.3 du règlement des examens
- Certificats de travail datés/ certificats de travail intermédiaires datés

Signature : _____ Date : _____

Les directives et le règlement des examens se trouvent sur notre site : www.hrse.ch